



Syndicat de l'Encadrement
PSA Peugeot Citroën
Site de Mulhouse

Travail du 14 juillet : une séance de trop ?

La Direction a informé, lors du CSE du 07 juillet, du rajout d'une séance de travail supplémentaire en horaire affiché pour les salariés de l'UT. Ce sera le 14 juillet pour les monteuses et le 11 juillet pour les peintres et les ferreurs.

Après avoir acté, il y a quelques jours, les deux samedis, la Direction nous rajoute une séance supplémentaire obligatoire en mettant en avant une augmentation des prises de commandes. Les salariés sont dubitatifs quant à la justification de cette décision alors que l'incertitude concernant la relance commerciale subsiste encore.

Il est regrettable que cette décision n'ait pas été anticipée lors du CSE ordinaire de fin juin. Cela demande aux managers de faire preuve d'agilité dans la communication. Sans oublier l'impact sur l'organisation personnelle des salariés qu'implique le travail le 14 juillet.

Une fois de plus, la maîtrise est mise à contribution. Elle doit constituer son équipe et gérer les tensions :

- Quid des salariés ayant déjà posé congé lundi pour faire le pont ?
- Est-ce une obligation de venir un jour férié ?
- Gestion des absences difficile à mettre en œuvre, l'Activité Partielle tournante ne fait que compliquer le recrutement des volontaires.

En soutien à la ligne hiérarchique, la **CFE-CGC** demande à la Direction :

- De donner du sens aux décisions avant l'information aux salariés ;
- De donner une souplesse sur le nombre d'autorisations d'absence par UEP ;
- De garantir de ne plus modifier le calendrier jusqu'au congé ;
- D'informer la maîtrise de la réponse du préfet relative à la demande de dérogation.

Quant aux peintres et aux ferreurs, la **CFE-CGC** a obtenu le décalage de la séance du 14 juillet au samedi 11 juillet.



Rebondissement au dernier CSE du 09 juillet : les peintres n'ont plus besoins de venir le 11 juillet et les ferreurs uniquement en ½ équipe. Il faut espérer que le 15 juillet le calendrier sera figé ...

La CFE-CGC alerte la Direction, ces modifications incessantes du calendrier de travail vont à l'encontre de la Motivation et du Bien-être au travail, accord pourtant ratifié par la Direction...



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !

